

## BANC PUBLIC EXTÉRIEUR EN PIN TRAITÉ AUTOCLAVE

Référence : 02982

---



### RESUME

Le banc d'extérieur en pin traité autoclave classe IV (sans cuivre, chrome ni arsenic) est certifié CTB B+ et FSC. Il se fond parfaitement dans les espaces verts grâce à sa structure et son dossier en bois clair.

Le banc est idéal pour les parcs, les jardins publics et autres espaces extérieurs. Il permet aux piétons de se reposer et de profiter de ces lieux confortablement.

Notre banc en bois mesure 199 cm de longueur et l'entraxe de piétement 121 cm. Les lames font 45 mm d'épaisseur.

Il est livré prêt à monter avec la visserie et se fixe par scellement. Les accessoires pour fixer le banc ne sont pas inclus.

#### Les points forts :

- Traité autoclave classe IV certifié CTB B+
- Livré prêt à monter avec la visserie
- Installation par scellement



---

### DESCRIPTION

#### Description du banc extérieur en pin traité

Le banc en pin traité est un équipement de mobilier urbain indispensable à toutes les communes pour équiper leurs parcs et espaces publics. Conçu pour s'adapter à tous les espaces extérieurs, il est confortable et esthétique.

Il se scelle directement dans le sol. Les accessoires de fixation ne sont pas fournis. Il faut le sceller dans des trous en béton de 50 x 50 x 50 cm.

Ce banc est fait en pin traité autoclave classe IV. Le pin est certifié CTB B+, gage de qualité, qui assure la protection du bois contre les insectes, les champignons et les termites. De plus, celui-ci est également certifié FSC, label qui garantit que la production de bois respecte des pratiques garantissant la gestion durable des forêts.

La norme FSC (Forest Stewardship Council ou Conseil de Soutien de la Forêt), est une norme environnementale qui a pour but de promouvoir la gestion responsable des forêts. Le bois est contrôlé depuis son origine, durant le processus de fabrication et jusqu'à sa distribution. Il garantit ainsi que les produits viennent de ressources maîtrisées et que le bois est prélevé de manière durable.

Découvrez par ailleurs notre [banquette de ville avec pieds de couleurs](#) pour donner une touche d'élégance à tous les espaces verts.

## Dimensions du banc public en pin traité

Notre banc public extérieur a une longueur de 199 cm. Son dossier est composé de deux lattes, de 14 cm de hauteur et de 45 mm d'épaisseur chacune. L'assise est aussi composée de deux lattes de 199 cm et de 45 mm d'épaisseur. Elle mesure 29 cm de profondeur et la hauteur du sol à l'assise mesure 42 cm. La hauteur totale du banc est de 146 cm. Le piétement mesure 70 x 70 mm et l'entraxe 1400 mm.

[En savoir plus sur le bois traité autoclave](#)

Le bois traité autoclave classe IV permet de protéger le banc des agressions extérieures comme les chocs, les insectes ou les intempéries. Le banc reste ainsi intact d'année en année. Le traitement autoclave est un procédé qui rend le bois extrêmement durable grâce à une technique d'imprégnation du produit de protection. Le bois traité est imputrescible et protégé. Pour caractériser le degré de risques encouru par le bois, il existe un système de classement en fonction des conditions d'utilisation. La classe IV correspond au bois soumis à des alternances d'humidité et de sécheresse qui sont sans contact avec le sol et sans piège à eaux.

À lire : [Le mobilier urbain en bois](#)

Pour d'autres produits en bois sur notre site, retrouvez par exemple nos [jardinières pour collectivités en bois](#) avec par exemple notre [jardiniere avec banc intégré en bois et acier](#).

Découvrez aussi notre [table de pique-nique en pin](#) pour aménager les espaces extérieurs.

## Caractéristiques du banc extérieur en pin traité autoclave

Longueur : 199 cm

Hauteur : 104 cm

Hauteur de l'assise : 42 cm

Profondeur : 29 cm

Dimension des lames : 14 x 4,5 cm

Poids : 45 kg

Matériaux : Pin du Nord traité autoclave classe IV (sans Cuivre, Chrome ni Arsenic), certifié CTB B+ et FSC

Piétement : 70 x 70 mm

Entraxe de piétement : 140 cm